



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le chef de cabinet du ministre d'État

Paris, le 15 AVR. 2009

Référence : CCY/DI/09005773/MC

Monsieur,

Vous avez bien voulu faire part à M. Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, de vos observations concernant la suppression des espaces réservés aux vélos dans les TGV.

Le ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt.

Je dois cependant vous préciser que la SNCF dispose d'une autonomie, notamment en matière de gestion commerciale, sur laquelle il ne peut intervenir.

Néanmoins, sensible à votre courrier, il m'a chargé de transmettre votre requête au Président de cet établissement public, en lui demandant de le faire bénéficier d'un examen attentif et de vous répondre directement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.


Laurent RAVERAT

Monsieur Yves PHARIPOU
59 ter, rue de Versailles
91300 MASSY